



Ottawa, Le mercredi 19 avril 2006

L'honorable Jim Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le ministre,

La Conférence canadienne des arts (CCA) est le plus important et le plus vieil organisme de défense des arts du Canada. Elle représente des centaines de milliers d'artistes, de créateurs et de professionnels des arts oeuvrant dans toutes les disciplines artistiques à l'échelle du Canada.

L'automne dernier, la CCA a eu le privilège de présenter au Comité permanent des finances un mémoire prébudgétaire dans lequel elle a recommandé aux membres du comité des mesures à inclure dans le prochain budget fédéral. En réponse à votre invitation du 6 avril dernier en vue de fournir des commentaires sur le budget fédéral de 2006, la CCA a le plaisir de vous transmettre aujourd'hui un exemplaire de son mémoire intitulé *Préparer la voie*.

La CCA réclame depuis passablement de temps que le gouvernement du Canada se penche sur la question pressante d'un financement accru et stable pour le secteur des arts et de la culture. Elle a entériné la position de la Coalition canadienne des arts en vue d'obtenir **un accroissement de 5 \$ par habitant des fonds destinés au Conseil des Arts du Canada**. Dans *Préparer la voie*, nous avons aussi souligné le rôle important que jouent le ministère du Patrimoine canadien et son portefeuille d'organismes et nous avons recommandé que les membres du comité permanent se réunissent avec les porte-parole de ces organismes pour déterminer leurs besoins de fonds particuliers.

Dans notre mémoire en vue du budget de 2006, nous avons également prôné l'adoption d'une **nouvelle politique fédérale des musées**, prévoyant un financement suffisant pour permettre à nos musées, galeries d'art publiques et autres institutions consacrées au patrimoine de poursuivre leur mission de préservation, de présentation et de célébration des réalisations remarquables du Canada en culture et dans tous les domaines. La troisième priorité en matière de financement concerne **la SRC et ses projets de programmation régionale à la radio et la télévision**.

Le 9 mars 2006, je vous ai aussi écrit pour appuyer le **crédit d'impôt de 500 \$** que le gouvernement propose d'accorder aux parents qui inscrivent leurs enfants âgés de moins de 16 ans dans des programmes d'activités physiques. La CCA espère voir le

gouvernement élargir ce projet de crédit d'impôt **pour inclure toutes les formes d'activités artistiques, plutôt que seulement les activités physiques**. Entièrement d'accord avec les objectifs de condition physique qui ont inspiré le projet de crédit d'impôt, la CCA espère néanmoins que les avantages de mieux-être social que procure une sensibilisation aux arts soient considérés comme un prolongement logique de ce projet.

La CCA vous exhorte également à mettre en œuvre un régime **d'étalement du revenu pour les travailleurs indépendants du Canada, y compris les artistes et travailleurs culturels**. Cette mesure d'équité sociale avantagerait énormément le nombre croissant d'indépendants qui participent au marché du travail canadien et qui connaissent des fluctuations de leur revenu.

Enfin, nous encourageons votre gouvernement à mettre en place des politiques pour **exonérer de l'impôt le montant intégral ou un montant maximal des droits d'auteur et des redevances sur les brevets**, comme l'a récemment proposé le Conseil canadien des chefs d'entreprises. Ces mesures favoriseraient énormément la créativité et la compétitivité internationale du Canada.

En cette période de préparation du budget fédéral de 2006, qui constituera votre premier comme ministre des Finances, la CCA signale qu'il s'agit là des priorités financières immédiates que nos membres souhaiteraient voir le gouvernement du Canada aborder.

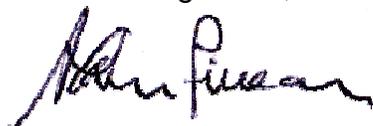
La CCA apprécie la possibilité de participer au débat sur la politique d'intérêt public au Canada. Nous contribuons aux consultations prébudgétaires depuis vingt ans. Nous espérons voir ce processus se poursuivre par le truchement du Comité permanent des finances; l'an prochain, vous aurez éventuellement aussi l'occasion d'y consacrer le temps et la publicité voulus afin de recueillir des idées réfléchies et constructives de tous les secteurs de la société canadienne.

La CCA suivra de près le processus budgétaire fédéral de 2006 et présentera une analyse détaillée à ses membres. Nous nous ferons un plaisir de vous communiquer, à vous et à vos fonctionnaires, cette analyse des répercussions du budget fédéral de 2006 sur le secteur des arts et de la culture.

En guise de conclusion, je vous transmets les meilleurs vœux du conseil d'administration et des membres de la CCA tandis que vous vous préparez à présenter votre premier budget fédéral.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Pineau', written in a cursive style.

Alain Pineau